

Règlement du Trail de la Galette - 2025

Le Trail de la Galette est organisé par le club d'Aubenas Triathlon (site internet : <https://aubenatriathlon.wixsite.com/traildelagalette>, contact : traildelagalette@gmail.com), domicilié 5 avenue Marcel Molle, 07200 Aubenas. La 5ème édition se déroulera le dimanche 19 janvier 2025.

Article 1 : Epreuves, distances et catégories d'âges

- Le Trail de la Galette 14km et 24km

Deux courses d'une distance approximative de 14 km et 300m de dénivelé positif (parcours détaillé sur <https://www.strava.com/routes/3266748496699465894>) et 24km et 550D+ (<https://www.strava.com/routes/3280526015954476698>) seront proposées. Le 24km sera couru en SOLO alors que le 14km pourra être réalisé en SOLO classique ou en DUO.

Le trail se déroulera sur un circuit en boucle avec un départ et une arrivée à l'espace communal (ancienne cave coopérative) de Labastide de Virac. Le départ sera donné à 9h30 pour le 24km et 10h00 pour le 14km.

Le parcours comprenant vous emmènera grimper la colline du Saint Romain surplombant le village, puis vous conduira par une grande boucle dans les magnifiques bois de Ronze, en suivant une alternance de sentiers monotraces ludiques et de pistes forestières. Les 7 premiers km seront communs et les 7 derniers km seront communs aux deux parcours et une boucle supplémentaire de 10km sera parcourue par les concurrents du 24km, les amenant par des sentiers jusqu'au site de l'aven d'Orgnac.

Un ravitaillement sur le parcours sera proposé au 7^{ème} kilomètre sur le 14km et au 7^{ème} et 17^{ème} pour le 24km. Un ravitaillement sera aussi prévu à l'arrivée. Il est fortement conseillé d'être équipé d'une réserve d'eau et alimentaire suffisante pour être autonome entre chaque ravitaillement.

- Randonnée de la Galette 8 km

Une randonnée de 8km non chronométrée sera proposée avec des départs libres de 8h30 à 10h00 au départ et à l'arrivée de l'espace communal (ancienne cave coopérative) de Labastide de Virac. Le parcours emprunté sera entièrement différent de celui du trail de la galette. Le circuit sera balisé et un ravitaillement sera disponible à l'arrivée.

- Courses enfants : Minot et Pitchoune

Une course pitchoune de 400m et une course minot de 1,3 km non chronométrées et sans classement seront également proposées au départ (pitchoune 10h10, minot 10h30) et à l'arrivée de l'espace communal (ancienne cave coopérative) de Labastide de Virac.

Article 2 : Inscriptions

Les personnes mineures doivent présenter une autorisation parentale signée les autorisant à participer à l'une des épreuves. La signature du participant (par formulaire web ou sur le bulletin d'inscription et lors du retrait des dossards) signifie qu'il accepte le règlement et certifie exact les renseignements fournis. Les courses sont ouvertes à toutes les personnes licenciées ou non licenciées, de toutes nationalités, dont l'âge correspond aux catégories de la FFA.

CATEGORIE	CODE	ANNEE NAISSANCE	COURSE AUTORISEE
Vétérans	VE	1985 et avant	Trails, randonnée
Seniors	SE	1986 à 2002	Trails, randonnée
U23 / Espoirs	ES	2003 à 2005	Trails, randonnée
U20 / Juniors	JU	2006 et 2007	Trail 14k, randonnée
Cadets, Minimes, Benjamins, Poussins	Minot	2008 à 2014	Minot (1,3 km) et randonnée
Eveil et baby athlé	Pitchoune	2015 et après	Pitchoune (400 m) et randonnée

a. Certificat médical

- Le Trail de la Galette 14km et 24km

Le concurrent doit présenter :

- Soit un certificat médical de moins d'un an (c'est à-dire daté après le 19 janvier 2024) libellé obligatoirement « **non contre-indication à la pratique de la course à pied (ou trail ou sport) en compétition** » et en fournir une copie lors de l'inscription ou au retrait du dossard.
- Soit une licence
 - FFA (athlé compétition, athlé entreprise, athlé running, pass j'aime courir, mentionnant un certificat médical) 2024/2025
 - FSCF Athlétisme 2025
 - FSGT Athlétisme 2025
 - UFOLEP Athlétisme 2025

Les Licences/CM devront être PREFERENTIELLEMENT déposés en ligne sur le site d'inscription, le cas échéant présenter la licence ou une copie du CM le jour J.

/!\ ATTENTION /!\

D'après le code du sport, **nous n'acceptons plus les licences des fédérations suivantes :**

- Triathlon,
- Course d'Orientation
- Pentathlon Moderne

- Randonnée de la Galette 8 km, course minot et pitchoune

Il n'y a pas de certificats médicaux ni de licence à présenter. Les courses enfants se font sous la responsabilité des parents.

b. Droits d'engagement :

- Droits d'inscription sur internet jusqu'au vendredi 17 janvier 2025 12h00 :
 - TRAIL DE LA GALETTE 14km en SOLO : 15 €. Limité à 200 participants.
 - TRAIL DE LA GALETTE 14km en DUO : 25 € (tarif pour l'équipe). Limité à 50 participants (25 DUOS).
 - TRAIL DE LA GALETTE 24km : 25 € Limité à 150 participants.
 - Randonnée 8km : 6 €. Limité à 100 personnes.
 - Course enfant : gratuit, limité à 50 pour Minot et 50 pour Pitchoune.
- Droits d'inscription sur place le matin même, payables en espèces ou par chèque uniquement dans la limite des places disponibles
 - TRAIL DE LA GALETTE 14km en SOLO : 18 €
 - TRAIL DE LA GALETTE 14km en DUO : 30 €